



CCE du 24 janvier 2019

Avis de la CGT sur la consultation sur la Politique Sociale de Pôle emploi

Loin de la réalité concrète vécue par les collègues, la Politique sociale présentée aujourd'hui par la Direction Générale confirme **le caractère néfaste des orientations issues de la Convention Tripartite précédente et du Plan stratégique**, traduction de la mise en œuvre des politiques d'austérité et de libéralisation des services publics et de la protection sociale.

L'expertise présentée ce jour met en lumière, non plus seulement ce que la CGT nommait l'année dernière dans son avis sur la politique sociale une « stagnation des effectifs entre 2015 et 2017 » mais bel et bien **une baisse QUI N'AVAIT PAS ETE ANNONCEE de 3% de l'effectif total des ETP actifs (moins 1500 ETP) entre 2015 et 2018** si l'on en croit la page 99 du tome 2 de l'expertise.

Cette baisse, bien plus grave encore qu'une stagnation, permet encore moins de faire face à l'augmentation de la charge de travail liée à un chômage de masse sans cesse en hausse (baisse du taux de chômage mais augmentation du nombre de chômeurs). L'utilisation dévoyée des services civiques ne peut en aucun cas absorber cette augmentation.

La CGT Pôle emploi revendique toujours des effectifs supplémentaires, la titularisation de tous les collègues en contrat précaire et la mise en place d'équipes volantes ou mobiles.

La Formation nous est essentiellement présentée de manière quantitative et les actions de formation sont principalement adaptatives et imposées ne permettant pas d'augmenter les qualifications des agents au service des besoins des usagers.

Pour la CGT, l'établissement ne cherche à développer que les compétences à court terme et à usage immédiat au service du poste occupé, sans prendre en compte les souhaits d'évolution professionnelle et/ou de qualification des salariés, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement.

Le développement des méthodes dématérialisées ne répond pas aux attentes des collègues. Pour la CGT Le mode d'apprentissage doit rester principalement le présentiel en face à face, hors lieu de travail habituel, au plus près du lieu de vie des agents. L'université du management, courroie de transmission de la direction, accentue le clivage entre encadrants et agents et n'assure pas une égalité de traitement entre les personnels.

L'égalité professionnelle femmes/hommes reste toujours d'actualité dans un établissement composé à 75% de femmes. Malgré les accords successifs, pavés de bonnes intentions, les inégalités de salaires persistent et l'accès des femmes aux postes d'encadrement évolue peu depuis la création de Pôle emploi.

Elus et RS CGT CCE : Pierre Athenour (Titulaire) , Guillaume Bourdic (RS) ; Loïc Kerdraon (Sup) ; Hanane Boussalim (Sup) ; Sabine Souverville (Sup) ; Jeannine Gemieux (Sup)

CGT Pôle emploi - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris - syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr

Comme nous l'avions annoncé en 2017, La mise en œuvre de Pôle emploi 2020 avec de nouvelles organisations du travail, « le plan social » trajectoire GDD et le tout dématérialisé, l'accroissement de la sous-traitance et la continuité de la déconcentration / régionalisation réduisent déjà concrètement nos missions. **La confirmation faite au CCE ordinaire de ce matin d'un budget qui pourrait être de 49 millions alloué au financement de l'intelligence artificielle à Pôle Emploi, alors même que se généralise le calcul automatisé des allocations, porte le risque de la destruction complète de toute intervention humaine dans notre offre de service de demain.**

Au vu des éléments ci-dessus la dégradation de nos conditions de travail s'accroît et l'accord QVT n'est en aucun cas une réponse adaptée. L'expertise de ce jour donne des pistes pour que la QVT ne soit pas seulement « un objet DRH » mais soit au service d'une véritable prévention des risques.

Ces risques sont réels. Le « pari de la confiance », porté par la DG comme modèle futur de l'organisation du travail, génère de l'auto-prescription supplémentaire qui accentue l'écart entre le travail prescrit et le travail réel. Ceci, ajouté au contexte de baisse d'effectif autorisé par la GPEC, accentue de plus en plus le mal être et la souffrance au travail à Pôle emploi.

En conséquence, la CGT Pôle emploi et ses élus rendent un avis défavorable sur la Politique sociale de Pôle emploi.

POUR : 0 CONTRE : CGT, CFDT, CFTC, FO, SNAP, SNU ABSTENTION : CGC

Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Établissement, Site, Service, Unité :.....

Tél. :.....

E-Mail :.....@

À remettre au militant de la CGT de votre choix ou à adresser à :

syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr